

REGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2026

« *La fabuleuse bibliothèque du Marquis* »

Préambule

Le Marquis Charles de Baschi (1686-1777), Seigneur d'Aubais était un bibliophile passionné. Héritier de la bibliothèque familiale, il constitua sa propre collection, la « Bibliotheca Albassiana » qui réunira, à sa mort, près de 30 000 volumes, l'œuvre et la passion d'une vie. Pour loger sa collection, il fera bâtir en 1730 l'aile sud du château (aujourd'hui disparue). Passion et travaux ruineux puisqu'il y engloutit, jusqu'à l'endettement, toute la fortune familiale !

Cet érudit, précurseur des Lumières, créa une sorte d'université, ouvrant sa bibliothèque à tous les auteurs historiens, géographes, scientifiques et généalogistes de son temps, avec pour ambition de diffuser la connaissance.

À sa succession, sa fille, la Marquise d'Urre, dispersera sa collection dont une petite partie se retrouve aujourd'hui dans les bibliothèques de Nîmes, Avignon, Montpellier, Aix-en-Provence, ainsi qu'à la Bibliothèque Nationale de France.

Albassiana est le nom donné à la nouvelle école primaire d'Aubais, inaugurée en 2026.

Article 1^{er} – Organisateur et thème

L'Association des Patrimoines d'Aubais (Gard) organise un concours de nouvelles sur le thème « La fabuleuse bibliothèque du Marquis ». Autour de ce thème, imaginez une nouvelle qui se passe dans le passé ou le présent ou pourquoi pas le futur.

Article 2 – Dates du concours

Les textes devront parvenir par mail à l'Association des Patrimoines (patrimoinesaubais@gmail.com) au plus tard le **15 Août 2026** à minuit.

Article 3 – Conditions de participation

Afin de préserver l'anonymat les textes ne devront comporter aucune mention ni aucun signe distinctif.

La participation individuelle est ouverte aux adultes et aux jeunes dès 18 ans à l'exception des membres du jury.

Chaque auteur ne peut soumettre qu'une nouvelle.

Les textes en langue française doivent être inédits et ne pas avoir été publiés, quel que soit le support, à la date de la remise des prix.

Article 4 – Modalités d'envoi et format du texte

Les textes dactylographiés doivent comporter entre **3 à 5 pages maximum** (8.000 à 13.000 caractères espaces compris) et doivent avoir **un titre différent du thème**.

Les nouvelles seront transmises en format numérique (**.doc, .docx**) avec les spécifications suivantes:

– **Police** : Arial ou times new roman, taille 12, écrit en noir

– **Interligne** : 1, pages numérotées en bas de page.

L'utilisation de l'intelligence artificielle pour la rédaction des nouvelles est strictement interdite et entraînera la disqualification du participant.

Tout manuscrit ne respectant pas les règles édictées par le concours sera disqualifié.

Article 5 – Informations personnelles de l'auteur

Les informations personnelles de l'auteur doivent être jointes à l'envoi et renseignées sur le bulletin « Informations personnelles de l'auteur » : Titre du texte, Nom, Prénom, Adresse, mail, tél, âge du participant, mention « j'accepte sans réserve le règlement du concours »
Date et signature.

Article 6 – Participation financière

La participation au concours est fixée à 5 €.

- Règlement par virement bancaire IBAN FR76 1350 6100 0085 1659 3685 543 (merci d'indiquer vos noms et prénoms en référence du virement).

- Les candidats qui préfèrent régler par chèque devront le faire parvenir à l'adresse ci-dessous avant la date de clôture du concours, libellé à l'ordre de l'Association des Patrimoines d'Aubais.

Association des Patrimoines d'Aubais - Concours d'Ecriture 2026

29, rue du Marquis

30250 AUBAIS

Article 7 – Le Jury

Un jury sélectionnera les nouvelles lauréates.

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Article 8 – Les prix

Les lauréats seront informés individuellement par mail ou téléphone.

La remise des prix se fera lors des Journées du Patrimoine 2026 à Aubais. La présence des lauréats ou de leur représentant est souhaitée.

Article 9 – Publications

Les organisateurs se réservent le droit de publier les textes sélectionnés. Ces publications ne donneront pas lieu à des droits d'auteur. Les textes non sélectionnés restent la propriété de leurs auteurs.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le concours en cas de circonstances exceptionnelles.

Information : Une nouvelle est un récit bref en prose, centré sur un seul évènement, avec peu de personnages et souvent une chute finale surprenante.

A vos plumes, Nous sommes impatients de vous lire !



Association
des Patrimoines
d'AUBAIS

CONCOURS DE NOUVELLES 2026

Informations personnelles de l'Auteur

Titre de la nouvelle :

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse postale :

Adresse mail :

Tél :

Je déclare participer au concours de nouvelles 2026 organisé par l'Association des Patrimoines d'Aubais sur le thème « la fabuleuse bibliothèque du Marquis » et j'accepte sans réserve le règlement du concours ».

Je certifie exactes les informations portées sur ce document.

Date et signature.

Association des Patrimoines d'Aubais
29, rue du Marquis
30250 AUBAIS